

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau
de M^{re} J. Leempoels acquis
par le Gouvernement

N^o 3524

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2240.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 Décembre 1892.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3524

3524 / Messieurs,

Le Gouvernement a acquis à titre d'encouragement, d'un jeune artiste, M. J. Leempoels, un tableau représentant une Vision, qui a figuré à l'exposition de Munich.

Ce tableau vous sera envoyé incessamment, et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien l'examiner au point de vue de son admission dans les galeries du Musée.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Beules

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.



3524

Brux. 9 Février 1893

à M^r le Ministre des
1^{er} Interieurs J^e

La Commission apprécie
les qualités qui distinguent
l'œuvre de M^{re} Joseph
Lempereur, en outre de la
- quelle nous aurons bien
voulu consulter pour votre
lettre du 24 Décembre Dⁿ,
Ag^{ce} des Beaux-Arts, N^o 22405

Elle se d'avise que
le tableau acquis par le
Gouvernement à titre
d'encouragement n'offre
pas cependant, un mérite
suffisant pour prendre
place dans les Collections
des élus.

Dans l'intérêt même
de cet artiste, dans les
travaux annuels des
promesses sérieuses d'avenir,

3524

il est désirable, M^{le} Mini,
que son Tableau (sans
Vision) reçoive une autre
destination, sans se
représenter M^{le} de Campolo
aux environs de qu'il sera
en mesure de présenter
une œuvre plus complète,

Lyon.

Le Président

Le Président

PS

F. F. F.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 22405

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 17 février 1895

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3524

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien faire
transporter au Ministère de l'Intérieur
et de l'Instruction publique, rue de
la Loi, le tableau représentant une
Vision, qui a fait l'objet de votre lettre
du 9 courant. N^o 3524.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma haute considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le directeur de l'enseignement
J. Rothier

A la commission technique
des Musées de peinture et de sculpture
M. P. Chat / M. Stieffon Secrétaire

Le Ministère de l'Intérieur & de l'Instruction
publique déclare avoir reçu des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture un tableau de M^e Leempoels,
représentant: Une vision. —

Bruxelles, le 21 février 1893.

J. François

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3524

2

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Administration
des Beaux-Arts

Bruxelles, le 17 sept. 1898.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3124
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le tableau de Lempereur : Vision, qui a été
déposé à Namur.

J'ai le plaisir de vous en faire passer
ainsi que la caisse d'emballage ; il pourra
être déposé dans le magasin du Musée
jusqu'à ce que l'on ait statué sur
son sort.

La Commission du Musée a refusé
ce tableau en 1893. Mais en la

voyant, peut être changer d'air
d'air. L'empoch n'a plus rien fait
que salir le tableau et peut être en
feront de mieux. Si je
savais officiellement que le Digne
cathare serait prononcé, je le ferais
offrir officiellement par le Ministre.
Pour en avoir un croquis à ce sujet V. E. p.

Bien à toi.

MM